

BULLETIN D'INSCRIPTION DELF-DALF 2023

DELFD (Diplôme d'Études en Langue Française) **DALFD** (Diplôme Approfondi de Langue Française)

Cocher la session choisie

SESSION 1 (pour Delf A2 / Delf B1 / Delf B2)
Du 9 au 13 octobre 2023
(Inscription jusqu'au 24 août 2023 inclus)

SESSION 2 (pour Delf A1 et A2 / Delf B1 et B2 / Dalf C1)
Du 4 au 12 décembre 2023
(Inscription jusqu'au 16 octobre inclus)

5 candidats minimum exigés pour ouverture d'un niveau à la session d'examen

Cocher la case du niveau d'examen pour lequel vous voulez vous inscrire

DELF A1 DELF A2 DELF B1 DELF B2 DALF C1

Cocher la raison de votre inscription

- Accès à la Nationalité Française Besoins professionnels Carte de résident en France de 10 ans
 Études dans le pays d'origine Mobilité étudiante vers la France Motivation personnelle
 Projet de migration vers d'autres pays francophones Projet de migration vers la France Autre

Avez-vous déjà passé le DELFD/DALFD ? Oui Non

Si oui, dans quel centre (ville et pays).....

Code Candidat -

ÉTAT CIVIL

Merci de noter les renseignements en lettres capitales et de façon lisible

Madame Monsieur

Nom.....

Nom de naissance.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Ville de naissance..... Pays de naissance.....

Nationalité..... Langue maternelle.....

Adresse postale pour envoi convocation*

Adresse postale pour envoi diplôme et attestation de réussite après examen (2-3 mois d'attente) :

Téléphone.....

Email*

***Merci de nous tenir informé si changement d'adresse en cours d'année**

À cocher si vous acceptez de recevoir des informations sur les certifications en langues à l'UBO

Cocher le tarif correspondant

- DELF A1 : **120 euros** DELF B1 : **130 euros** DALF C1 : **160 euros**
 DELF A2 : **130 euros** DELF B2 : **130 euros**

Cocher le règlement choisi

Règlement à joindre obligatoirement à l'inscription

Règlement individuel

Règlement par **CHÈQUE** à l'ordre de :
"Agent comptable de l'UBO".
Autre moyen de paiement possible au secrétariat des certifications en FLE.

Règlement par un organisme financeur

(Employeur, Organisme de formation, Association...)

Paiement à réception de la facture, il faut pour cela mettre le cachet et signature de l'organisme.

L'inscription est définitive dès réception du dossier d'inscription et du règlement correspondant

PIÈCE(S) À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- > Une copie d'une pièce d'identité
- > Une copie de l'attestation de réussite ou de diplôme DELF/DALF si vous avez déjà passé un examen du DELF ou du DALF

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**

SITUATION DE HANDICAP

Toute situation de handicap qui nécessiterait un aménagement de temps sur les épreuves doit être signalée obligatoirement lors de l'inscription (avec attestation médicale).

Vous recevrez une convocation par courrier 2 semaines avant les examens. Si vous ne la recevez pas dans ce délai, contactez-nous rapidement.

Fait à.....

Le.....

Signature du candidat	Signature et cachet de l'organisme financeur
------------------------------	---

Cadre réservé à l'administration	
Fait à Brest, Le.....	Laurent BOURLÈS Directeur du SUFCA

En signant ce contrat, le stagiaire s'engage à accepter les conditions générales de vente et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur relatifs aux activités de formation continue à l'UBO (www.univ-brest.fr/formation-continue/menu/Ressources).

Bulletin d'inscription, règlement et pièces demandées à nous retourner à l'adresse ci-dessous avant la date limite d'inscription :

UBO - SUFCA
Mme KERVELLA
20, avenue Victor le Gorgeu
CS 93837 - 29238 BREST cedex 3

Renseignements

Tél. 02 98 01 67 78 - Mail : fle.ubo@univ-brest.fr

Accueil FLE

Sur place : lundi, mardi, jeudi (8h-12h / 13h30-16h30)

Par téléphone aux jours et horaires indiqués ci-dessus et mercredi (8h-12h / 13h30-16h30) et vendredi (8h-12h)